

IV.

EGLISE PAROISSIALE, RUE NOTRE-DAME.

1830-1875.

1822, 19 mai. — Moyens à prendre pour agrandir l'église paroissiale, ou pour en bâtir une seconde. Nomination d'un comité composé de sept membres pour aviser aux moyens d'agrandir l'église paroissiale ou d'en bâtir une plus grande et pour recueillir des souscriptions.

8 sept. — Le projet de bâtir recommandé pour la nouvelle église est adopté; cependant, il ne peut être exécuté, à moins qu'il ne soit souscrit une somme de £10,000 pour aider à la construction de l'église paroissiale.

1823, 10 juin, jeudi. — On chanta, à la paroisse, une grand-messe demandée par les marguilliers pour obtenir de Dieu qu'il fit réussir le dessein que l'on avait formé de construire, auprès et à la place de l'église paroissiale de cette ville, une autre église, plus grande et plus belle. Cette messe avait été annoncée au prône le dimanche précédent.

— 20 juillet — Résolu que la souscription pour la bâtisse de la nouvelle église paroissiale commencera immédiatement.

— Choix, par les paroissiens, d'un certain nombre de personnes pour être adjoint au comité que la fabrique nommera pour la bâtisse de la dite église. (1.)

— Le comité nommé le 19 mai, 1822, a informé l'assemblée que la souscription pour la bâtisse de la nouvelle église a été commencée, et se monte actuellement à £8180 et a lieu d'espérer que sous peu de jours elle se montera à £10,000

— Mgr. l'évêque de Québec ayant autorisé la fabrique à acquérir le terrain nécessaire à la construction, et M. Gerrard, un des propriétaires, ayant déclaré que passé le 1er septembre prochain il ne se considérerait pas comme tenu de vendre, il a été résolu en conséquence, que la fabrique ferait immédiatement l'acquisition des terrains en question.

— Le comité pour surveiller la bâtisse de la nouvelle église paroissiale composé des six personnes suivantes, non-compris

(1.)—1821, 10 décembre.—Engagement de Louis Gance, comme premier bédau.